

De longues minutes se passèrent pendant lesquelles la trop grande émotion rendait les voix muettes. Le vieillard regardait la jeune fille, l'embrassait, la regardait encore, sans cesser de la tenir serrée contre sa poitrine. Et elle la tête renversée en arrière, le visage tourné vers lui, lui rendait avec effusion ses caresses. Ils formaient un groupe touchant de bonheur.

Lorsqu'enfin ils eurent retrouvé un peu de calme, Thérèse voulut aller chercher les papiers qui prouvaient sa naissance

Elle les apporta et força son grand-père à les lire.

— Ces papiers ne sont rien pour moi, disait-il. Mon cœur me dit que tu es ma fille.

Il dut cependant lui céder. Comment eût-il résisté à une prière de sa bouche.

Ses mains tremblaient en dépliant ces papiers, et ses yeux obscurcis par les pleurs en pouvaient à peine déchiffrer les caractères.

Puis ce furent des questions sans fin sur la manière dont s'étaient écoulées l'enfance et la jeunesse de Thérèse. Il lui faisait redire les moindres détails de ses plus lointains souvenirs, raconter sa vie toute entière, et le récit de la jeune fille fut long, sans cesse coupé par les interrogations du vieillard.

Quand elle en fut arrivée à la période des dernières années, elle paya un tribut de gratitude à Jacques Chabot et à la famille Ferlat, en insistant avec une reconnaissance émue sur le dévouement fraternel du premier, sur les services que les seconds lui avaient rendus, et son grand-père se joignit à elle pour les en remercier avec effusion.

Elle n'avait que peu de chose à lui apprendre sur les quelques mois pendant lesquels elle avait vécu auprès de lui sous le nom de Mlle Duparc ; elle lui expliqua les raisons qui l'avaient empêchée de se faire reconnaître plus tôt.

— Mais pourquoi, chère enfant, lui demanda-t-il, avez-vous ainsi quitté ma maison ?

— En apprenant que j'étais véritablement, Charlotte m'avait menacée, répondit-elle, et je craignais que la colère et le ressentiment ne la portasse à quelque acte de violence contre moi.

— Quand Mlle Thérèse me fit part de ces menaces, dit Jacques, je n'ai pas voulu qu'elle restât exposée un seul instant à un danger peu probable, sans doute, mais enfin possible.

— Vous avez bien fait d'agir avec cette prudence, mon cher ami. Et d'ailleurs, à tous les points de vue, il a mieux valu que ni Thérèse ni moi ne fussions présents lorsque l'autre partait.

— Partait ? demanda Thérèse.

— Oui, répondit son grand-père. J'ai chargé Godelaine de lui dire qu'il fallait qu'elle eût quitté l'hôtel avant que je n'y revinsse avec vous.

— La malheureuse ! s'écria la jeune fille. Que va-t-elle devenir ? Ah ! monsieur. Mon cher grand-père ! laissez-moi implorer votre pitié pour elle ! Elle ne possède rien ! Songez à la misérable vie dans laquelle elle va tomber, après s'être habituée au luxe de la richesse ! Elle est coupable, il est vrai, mais soyez indulgent ! Ne rendez pas trop terrible la punition de sa faute.

Savaron l'embrassa.

— Je vous savais bonne et charitable, lui dit-il, et je savais que vous me parleriez ainsi. Mais tranquillisez-vous. Ayant deviné votre vœu, je l'ai d'avance accompli, et j'ai donné des instructions pour que le sort de Charlotte Gibert soit assuré.

A son tour Thérèse l'embrassa.

— Mais, reprit-il, j'ai voulu que ces attristantes questions se règlent de suite. Elle ne sera plus chez-moi quand je vais vous y ramener.

Et se levant :

— Il est temps que nous partions, que nous rentrions chez nous. Allons, venez, Thérèse ; viens, ma chère fille ! Il y a longtemps que mon cœur t'appelait ainsi.

A ces mots, Thérèse se leva à son tour, et parlant avec une lenteur qui donnait à ses paroles un ton de gravité presque solennel :

— Grand-père, dit-elle, avant de quitter cette maison qui a été pour moi la maison de refuge, j'ai à remplir un devoir qui me rend bien heureuse.

S'avancant alors vers Jacques Chabot, elle prit le jeune homme par la main et l'amena devant M. Savaron.